Publié le 1 janvier 2008 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication

t.caveng@soulier-avocats.com

Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

Lire cet article en ligne

Cooptation d’une nouvelle associee

Catherine Nommick, qui avait rejoint notre Cabinet en 2001 après avoir notamment occupé pendant huit ans la fonction de juriste international au sein du **Département des Affaires Juridiques et Fiscales du CCF-HSBC** à Paris, **est devenue associée au 1er janvier 2008.**

Elle intervient principalement auprès d’une **clientèle internationale** composée de **banques de premier rang, d’entreprises industrielles et commerciales,** dans le cadre **d’opérations de financement** (crédits syndiqués et financements immobiliers notamment, montage de garanties), d’**acquisition de sociétés** et de **droit commercial**.

Soulier Avocats est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d’informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.soulier-avocats.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.